

« Le Sdis traité injustement »

Sécurité. L'Agence régionale de santé n'indemnise pas les missions des pompiers à leur juste valeur selon le président du Sdis.

Les questions liées au financement du Sdis dans le Gard sont récurrentes. Comment l'expliquez-vous ?

Cette question se pose dans tous les départements de France. Je participe au niveau national à la conférence nationale des services d'incendie et de secours et nous nous retrouvons unanimement avec mes collègues présidents, sur le constat que l'État doit nous aider, que le parlement doit avancer des solutions législatives sur des sujets liés aux coûts des Sdis et au poids que ces derniers font peser sur les finances locales.

« Les sapeurs-pompiers sont utilisés comme des "supplétifs" par le Samu »

La part de l'État dans le financement du Sdis paraît symbolique, alors que c'est le préfet qui commande l'opérationnel dans le Gard. Comment l'expliquez-vous ?

C'est l'organisation même de la sécurité civile en France. Dans le Gard, la proportion est la même partout, l'État apporte 0,2 % des ressources financières du Sdis. Ces montants, de mon point de vue, comme de celui de l'ensemble des administrateurs, sont insuffisants quand on sait que plus de 83 % des missions qu'effectuent les sapeurs-pompiers sont du secours aux personnes. D'ailleurs en 2018, ces interventions sont en augmentation de 10 %. C'est un des combats que j'ai



■ Alexandre Pissas, président du Service départemental d'incendie et de secours du Gard. M. A.

eu à mener, quelquefois, face à mes amis et confrères des hôpitaux publics. Dès 2009, j'ai initié ce qu'il pourrait convenir d'appeler un bras de fer, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il s'agissait, en l'espèce, de reconnaître pleinement la place des sapeurs-pompiers dans la chaîne du secours aux personnes et dans l'urgence médicale. Cette reconnaissance passe par une indemnisation des missions assurées par les sapeurs-pompiers pour le compte ou en substitution des moyens hospitaliers et à

la demande du Samu 30.

Cette situation semble loin de vous satisfaire.

En effet, elle n'est pas satisfaisante. Au premier titre pour les sapeurs-pompiers eux-mêmes qui sont utilisés comme des "supplétifs" par le Samu et ce, trop souvent, sur des missions où l'urgence vitale est loin d'être avérée. Au quotidien, ils ont l'impression d'être abandonnés dans des missions que personne ne veut faire. Pour les administrateurs, on touche à un problème finan-

cier : il faut que les missions soient indemnisées par l'assurance maladie à leur juste valeur. Pour la même nature d'intervention, un ambulancier privé percevra 600 € et le Sdis 123 €.

Quels sont selon vous vos moyens d'action ?

J'insiste pour dire que ce problème est vécu à l'identique dans tous les départements. En février 2018, avec mon collègue, Jacques Hortala, président du Sdis de l'Aude, nous avons fédéré les treize Sdis des départements de la Région Occitanie pour dénoncer cette situation, mais également mettre en relief que l'ARS devait traiter l'ensemble des Sdis équitablement.

C'est-à-dire, concrètement ?

Par exemple un transport Smur, qui comprend la médicalisation assurée par l'hôpital et le transport de la victime assurée par les sapeurs-pompiers, peut être facturé 400 € dans l'Aveyron, 210 € dans le Gard ou 250 € dans le Gers.

RECUEILLI PAR RENÉ DIEZ
rdiez@midilibre.com

MUTUALISER

Rouges et blancs côte à côte

Outre la juste rétribution des missions assurées par les sapeurs-pompiers pour le compte ou en substitution du Samu, deux dossiers tiennent à cœur au président du Sdis, Alexandre Pissas. Le premier, qu'il partage avec le président du Samu, le professeur Jean-Emmanuel De la Coussaye, est la création d'un Smur dans la caserne de Fournès, en mutualisant des moyens hospitaliers et pompiers. « Ce serait, affirme-t-il, une amélioration considérable dans la distribution des secours d'urgence médicale pour près de 80 000 Gardois sur l'aire géographique Remoulins-Uzès-Les Angles. »



Le deuxième dossier est la concrétisation d'une plateforme commune, 15-18-112, associant l'ensemble des numéros d'appels d'urgence dans un lieu commun afin de mutualiser l'environnement technique et surtout améliorer la gestion du quotidien et particulièrement les situations de crises par un partage permanent, intersectoriel et culturels des situations rencontrées. « Car il convient, conclut le président du Sdis, de bien mesurer l'évolution des risques sur un département comme le Gard. »

Comment est financé le Sdis du Gard

Le Sdis est financé essentiellement par les collectivités territoriales : Département (59 %) et communes ou intercommunalités (41 %). L'intervention des pompiers est un service public gratuit et universel. Mais face à la surcharge de travail et à un nombre croissant d'appels, des Sdis ont fait le choix de rendre payantes certaines de leurs missions les moins urgentes. Dans le Gard,

ces prestations (destruction de nids d'insectes, déblocage d'ascenseurs...) ne représentent que 1,5 % des recettes de fonctionnement. Le remboursement des missions médicales par le Samu, compris. En 2018, le Sdis a perçu près de 850 000 € de l'ARS. En outre, le protocole signé en 2014 avec ses partenaires hospitaliers, lui a permis de récupérer 3,55 M€.

FAITS DIVERS

Connaux

Platane tronçonné, une blessée et une revendication "GJ"

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 3 h 30, une conductrice, fonctionnaire de police, qui se rendait à son travail à Nîmes, a heurté un



platane, un arbre centenaire, de plusieurs tonnes, ayant été volontairement tronçonné pour obstruer entièrement la chaussée, sur la RD 6086, à hauteur de Connaux, dans une zone non éclairée. Blessée et choquée, elle a été transportée à l'hôpital de Bagnols. Cet acte de malveillance pourrait être revendiqué. Des inscriptions sur l'arbre et sur la route ont en effet été découvertes. Plus exactement deux lettres

capitales "G-J" pour "gilet jaune"... L'enquête a été confiée à la brigade de recherche de la compagnie de Bagnols-sur-Cèze. Tout témoin des faits ou toute personne en mesure de fournir des renseignements utiles aux investigations est priée de composer le 17. Il y a quelques semaines déjà, des faits similaires avaient été signalés à proximité avec des rochers de 800 kg déposés sur la route à Saze et un arbre coupé et laissé sur une petite départementale, près de Gajan.

Cornillon

Aucune trace de Robert Ducrez

Après deux jours de recherches intenses, menées par les militaires, les pompiers, les bénévoles de la Croix-Rouge, Robert Ducrez, 70 ans, n'a toujours pas été retrouvé. Le retraité, atteint d'Alzheimer, a disparu de son domicile de Cornillon lundi soir. Les recherches vont se poursuivre ce jeudi, sur un périmètre élargi, en voiture et non plus à pied.

INVITATION
 VALABLE POUR 2 PERSONNES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Indiquez votre e-mail pour recevoir une invitation pour la Foire 2020.
 E-mail : _____

www.foiredenimes.com

Présence de Pauline Bression et de Joakim Lutzko
 (Emma Rimez et Gabriel Riva dans la série Plus Belle la Vie)
samedi 9 février 2019*
 pour une séance de dédicaces et une rencontre avec le public





PARC EXPO NIMES
DU 8 AU 11 FÉVRIER 2019

HABITAT

AUTOMOBILE

GASTRONOMIE

BIEN-ÊTRE

ARTICLES MENAGERS